

Presse Nationale

> Politique



Adoption du nouveau code électoral : la caution fixée à 50 millions de FCFA

Réuni en Conseil, hier mercredi 8 avril 2020, le gouvernement a adopté l'ordonnance portant révision du nouveau code électoral. Les principales innovations de ce nouveau code électoral ont été présentées par le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, lors de la conférence de presse qui a sanctionné le Conseil. Le montant de la caution pour l'élection présidentielle a finalement été fixé à 50 millions de F CFA contre 20 millions de FCFA anciennement. Les autres grands changements apportés par le nouveau code électoral portent également sur l'institution du parrainage citoyen et l'abaissement du taux de suffrage requis pour le remboursement du cautionnement.



Lutte contre le COVID-19: Le Conseil national de sécurité se réunit, ce jeudi 9 avril

Une réunion restreinte du Conseil national de sécurité sur les questions de santé se tiendra, ce jeudi 9 avril, sous la présidence du Chef de l'Etat. Aussi, dans le cadre de la solidarité nationale pour faire face à la pandémie du Coronavirus, la Présidence de la République a contribué à hauteur de 200 millions de FCFA, et le gouvernement à hauteur de 100 millions de FCFA.



Affaire vaccin du Coronavirus dans les hôpitaux : Le ministère de la Santé dénonce des propos mensongers

Des rumeurs circulent sur les réseaux sociaux invitant la population à refuser tout vaccin administré dans les hôpitaux et centres de santé, sous le prétexte que ces vaccins sont des tests effectués contre la maladie à Coronavirus (COVID-19). Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique tient à démentir formellement de tels propos mensongers et diffamatoires qui tendent à mettre à mal tous les efforts consentis par la population et le gouvernement de Côte d'Ivoire, dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination, et rassure que notre pays ne s'est engagé dans aucun essai de vaccin contre le COVID-19. Et sur ce sujet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est voulue claire, en indiquant qu'aucun test n'est en expérimentation en Afrique.



Lutte contre la propagation du CODIV-19 : Le Président Alassane Ouattara libère 2 004 prisonniers

Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré faisant le point du Conseil des ministres tenue, hier à Abidjan, a annoncé qu'en vue de désengorger les centres de détention et de lutter contre la propagation du COVID-19, le Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé d'accorder une grâce collective à 1 000 détenus et une remise de liberté à 1 004 prisonniers dont le reliquat de la peine est inférieure ou égale à 2 mois. Sont exclus de cette faveur présidentielle les prisonniers militaires, de crimes de sang, d'atteinte à l'intégrité du territoire et des crimes graves.

> Société



Coronavirus : Un cas confirmé à Man

La ville de Man enregistre un cas confirmé de contamination au coronavirus. L'information a été annoncée hier, mercredi 8 avril 2020, par le directeur départemental de la santé, Dr Kouakou Konan Albert au cours d'un point-presse. Il s'agirait d'un cas importé qui ne fait pas de signe majeur de la maladie, a indiqué Dr Kouakou. Le malade, dont le sexe n'a pas été précisé, est confiné à domicile et ses contacts sont suivis, a fait savoir le premier responsable de la santé dans la capitale du Tonkpi.

Point de la situation de la maladie à coronavirus (COVID-19) du 8 avril 2020 : 35 nouveaux cas confirmés

Hier mercredi 8 Avril 2020, 35 nouveaux cas d'infection à COVID-19 ont été enregistrés sur 125 prélèvements, portant à 384, le nombre total de cas confirmés, 7 nouveaux guéris et 0 décès. Au total, nous enregistrons à ce jour 384 cas confirmés, 48 guéris et 3 décès. « C'est le lieu de rappeler à la population et surtout aux personnes présentant des maladies chroniques, qu'il est important de respecter les mesures barrières, de réduire les déplacements le plus possible, voire rester à la maison », a annoncé le ministère de la Santé.



Enrôlement CNI

Dans le strict respect des dispositions recommandées par le comité d'experts en matière de santé dans les différents centres d'enrôlement, les agents ont été instruits sur les différentes modalités notamment de distanciation. Pour le ministre Sidi Touré, toutes les dispositions sanitaires sont en vigueur dans les centres d'enrôlement. Lorsqu'il y aura un risque particulier, le comité saura orienter au mieux le gouvernement par rapport aux dispositions à prendre qui seront forcément contraignantes. « Mais pour le moment, nous pouvons continuer à faire vivre l'Etat de Côte d'Ivoire », a-t-il conclu.



Lutte contre le Coronavirus : Le couvre-feu reconduit jusqu'au 24 avril

Le couvre-feu décrété le 24 mars dernier dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus est reconduit pour 15 jours soit jusqu'au 24 avril 2020, de 21H00 à 05H00. L'information découle du Conseil des ministres tenue hier au Palais présidentiel.

> Sport



Sport / lutte contre le COVID-19 : Le ministre Paulin Danho remet des kits sanitaires aux présidents de fédération

Le ministère des Sports a fait un important don de Kits sanitaires à toutes les fédérations sportives, hier mercredi 8 avril 2020, à la direction des affaires financières sise à Cocody. Ce don se compose de seaux pour le lavage des mains, masques de protection, gants, flacons de gel hydroalcoolique, des produits d'hygiène et s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. A l'occasion, le ministre des Sport Paulin Danho a décliné la vision du gouvernement face à la crise sanitaire du COVID-19 aux présidents des fédérations chargés de l'animation sportive.

Vu sur le Net

> Economie



COVID19 - Tiémoko Meyliet Koné, Gouverneur de la BCEAO : "Le taux de croissance économique de l'Union pourrait se replier de 3 points de pourcentage ou plus, en fonction de la gravité de la crise"

La pandémie à COVID-19 a des conséquences réelles sur les économies du monde entier. Et la zone UEMOA est également impactée. Aujourd'hui, tous les pays de l'Union sont touchés par la maladie. C'est pourquoi, selon le gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la crise sanitaire aura un impact significatif sur les économies de l'Union. "Les résultats préliminaires des travaux en cours à la BCEAO montrent que le taux de croissance économique de l'Union, qui se situe actuellement à 6,6 %, pourrait se replier de 3 points de pourcentage ou plus, en fonction de la gravité de la crise", a soutenu Tiémoko Meyliet Koné. Il a évoqué la question dans une interview accordée au quotidien sénégalais L'Observateur.

> Société



Coronavirus : Le Directeur du CICG appelle au respect des mesures

Le Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), Bakary Sanogo, a exhorté, récemment à Abidjan, le personnel du Centre qu'il dirige, au respect des mesures de prévention édictées par le gouvernement pour lutter contre la maladie à Coronavirus (COVID-19). « Ceci n'est pas une option, c'est une obligation, il faut respecter les mesures », a déclaré avec fermeté Bakary Sanogo, en se lavant les mains à l'eau et au savon dès son arrivée au CICG. A l'entrée de la structure, un dispositif est bien

visible. Point d'eau, liquide savonneux, gel hydroalcoolique, mouchoir, poubelle... Employés et visiteurs sont soumis au lavage des mains. Une règle d'or que tous s'appliquent à respecter soigneusement avant d'accéder aux locaux. Dans les bureaux, la distance d'un mètre entre les agents est respectée. (Source : CICG)



Lutte contre le Coronavirus : La MUGEF-CI fait un don de 10 millions de FCFA au ministère de la Santé

Le président du Conseil d'administration de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (MUGEF-CI), Mesmin Komoé, a remis, le mercredi 8 avril 2020 à Abidjan, un chèque de 10 millions de FCFA, au ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Aka Aouélé, pour soutenir les fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire, notamment les agents de Santé, en première ligne dans la lutte contre la maladie à Coronavirus dans le pays.



COVID-19 : Abinan apporte son appui aux personnes âgées et aux handicapés d'Anyama

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Kouakou Abinan, était lundi, à Anyama où il a, dans le cadre de l'élan de solidarité nationale dans la lutte contre le Coronavirus, apporté son aide aux personnes du troisième âge et aux handicapés de la commune. L'autorité gouvernementale a offert des kits de protection et des vivres, d'une valeur de 10 millions de FCFA, à ses hôtes lors d'une cérémonie symbolique au centre social de la localité. Pascal Abinan a indiqué que son acte s'inscrit dans le prolongement de l'engagement du Président de la République, Alassane Ouattara, et du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à veiller au bien-être des populations ivoiriennes, surtout les plus vulnérables, en cette période de crise sanitaire.



Lutte contre le COVID-19 : L'ambassade de l'Inde lance un fonds de riposte

La représentation diplomatique de l'Inde en Côte d'Ivoire et la communauté indienne vivant sur le sol ivoirien ont fait un don d'une valeur de 40 millions de FCFA au gouvernement. Cette aide, à travers le « Fonds de riposte contre le COVID-19 » qu'ils ont mis en place, a été remise officiellement au ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé et à son homologue en charge de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné. Selon l'ambassadeur de l'Inde en Côte d'Ivoire, SEM. Sailas Thangal, ce don est composé de vivres et non vivres, dont 50 tonnes de riz ainsi que plusieurs cartons de produits sanitaires destinés au lavage des mains. Le diplomate a, par ailleurs, fait savoir qu'il s'agit d'une première opération.



L'Afrique a passé la barre de 10.000 cas confirmés de COVID-19 dont 500 décès (OMS)

« Le COVID-19 a le potentiel non seulement de causer des milliers de morts, mais aussi de déclencher des bouleversements socio-économiques. Sa propagation au-delà des grandes villes signifie l'ouverture d'un nouveau front dans notre lutte contre ce virus », a déclaré ce mercredi 8 avril Dr Matshidiso Moeti, directrice du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, annonçant que l'Afrique a passé la barre de 10 000 cas confirmés de COVID-19 avec 500 décès. Selon les chiffres de l'OMS, l'Afrique du Sud (1 686 cas positifs et 12 décès) et l'Egypte (1 322 cas confirmés et 85 décès) restent les pays les plus touchés.

Agence de Presse

> Politique



Plan de riposte contre le COVID-19: une contribution de 200 millions FCFA de la Présidence

La Présidence de la République ivoirienne a contribué à hauteur de 200 millions de francs CFA, dans le cadre de la solidarité nationale appelée par le Chef de l'Etat et le gouvernement, a déclaré le Porte-parole du gouvernement, Sidi Touré. A l'issue du Conseil des ministres, mercredi, le gouvernement a apporté un soutien financier de 100 millions de francs CFA, au financement du plan de riposte à la pandémie du Coronavirus, a-t-il fait savoir, lors de la conférence de presse à la salle des pas perdus de la Présidence de la République. Une réunion restreinte du Conseil national de sécurité (CNS) se tiendra, jeudi, sur les questions de santé liés à la pandémie (COVID-19).

> Economie



COVID-19: des mesures sociales sur le logement au bénéfice des travailleurs du secteur informel et ceux du secteur formel en chômage technique

Les mesures sociales sur le logement annoncées par le Premier Ministre concernent les travailleurs du secteur informel dont l'activité est à l'arrêt et qui de ce fait, ne perçoivent plus de revenus, ainsi que les travailleurs du secteur formel en chômage technique, en arrêt de travail en ayant subi une baisse importante de revenu en raison de la pandémie du COVID-19, a fait savoir, mercredi, à Abidjan le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné. Les fonctionnaires, les agents de l'Etat et les travailleurs du secteur privé informel et formel dont les revenus ne sont pas impactés par la pandémie du COVID-19, ne sont pas concernés, à priori, par les mesures sociales sur le logement annoncées par le Premier Ministre, a éclairé Bruno Koné, lors du point presse quotidien sur la situation du Coronavirus en Côte d'Ivoire. Cet appel est une invitation à la discussion entre les bailleurs et les locataires.



Le gouvernement s'engage à soutenir la production de cacao durable

Le gouvernement ivoirien s'engage à soutenir la production de cacao durable, en adoptant un décret portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 181 300 000 Euros, soit 118 925 004 100 Francs CFA. Ce financement s'inscrit, dans le cadre du développement de l'agroforesterie, de la production de cacao durable, de l'intégration des énergies renouvelables, indique-t-on. Cet appui budgétaire porte, également, sur le financement des mesures prises pour l'implémentation du système de paiement électronique des impôts et l'identification des ménages éligibles à un traitement préférentiel.



Le gouvernement exonère de droits et de taxes de douane les équipements de santé

Le Conseil des ministres a pris, mercredi, deux ordonnances et leurs projets de loi de ratification pour acter les mesures relatives, notamment à l'exonération des droits et taxes de douanes sur les équipements de santé, matériels et autres intrants sanitaires et aux mesures fiscales dans le cadre du plan de riposte à la pandémie de Coronavirus (COVID-19). Ces différentes mesures concourent à la mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire national initié par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, a soutenu le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'issue du Conseil des ministres.

> Société



COVID-19 : Début des cours en ligne du ministère de l'Education

Les cours en ligne du ministère l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle sont disponibles, gratuitement, depuis lundi, a constaté l'AIP. Ces liens disponibles sont : primaire-ci.online, college-ci.online, lycee-ci.online, ecole-ci.online, www.maformationenligne.cpttic.ci, www.eductv.ci, tout comme de la page Facebook Educ TV et de la chaîne YouTube Educ TV. Les cours seront également accessibles à la télévision et à la radio à compter du jeudi 09 avril 2020, selon les horaires suivants, du lundi au vendredi : RTI-1 : 15h00 – 15h30 RTI-2 : 09h05 – 11h00 Radio CI : 10h10 – 11h00 Fréquence 2 : 15h05 -16h00. Dans un premier temps, ces cours, gratuits, concernent les élèves des classes d'examen: CM2, 3ème et Tle.



Le Gouvernement suspend pour deux mois les délais en matière judiciaire et administrative

Le Gouvernement a suspendu, mercredi, pour une période de deux mois les délais de procédure fixés par les textes en vigueur, aux fins de saisie, de jugement, de prescription et de péremption d'instance, d'exercice de voies de recours et d'exécution des décisions de toutes les procédures judiciaires et contentieuses ou non. Les délais administratifs sont, également, suspendus sur cette période, lorsque leur inobservation résulte de l'impossibilité d'obtenir des dossiers devant être délivrés par les services compétents, a déclaré le porte-parole du Gouvernement, Sidi Touré, au terme du Conseil des ministres.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

